

PLAN DE LUTTE

CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE

ÉVALUATION ANNUELLE DU PLAN DE LUTTE

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT : Judith-Jasmin

ANNÉE DE LA VERSION : 2025-2026

DATE DE PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT : 11 juin 2026

NOM ET FONCTION DES PARTICIPANTS AYANT PARTICIPÉ À L'ÉVALUATION ANNUELLE :

Nom	Fonction
Ana Luis	Enseignante, titulaire du 3 ^e cycle, accueil
Catherine Harton	Agente de réadaptation
André Lindeman	Enseignant, titulaire du 2 ^e cycle
Yulian Reyes	Enseignant, titulaire du 2 ^e cycle, accueil
Bouraïma Savadogo	Enseignant, titulaire du 1 ^{er} cycle
Isabelle Gagné	Enseignante, titulaire du 3 ^e cycle
Prudence Matho	Enseignante, titulaire du 2 ^e cycle
Norbert Ahouré	Enseignant, titulaire du 1 ^{er} cycle

COMITÉ RESPONSABLE DU PLAN DE LUTTE :

Question	Réponse	Si NON, identifier le(s) changement(s) à prévoir
Est-ce que les participants au comité étaient représentatifs de l'équipe-école?	☒ Oui ☐ Non	
Est-ce que la fréquence des rencontres inscrite au plan de lutte a été respectée?	☒ Oui ☐ Non	
Est-ce que la fréquence des rencontres a été suffisante pour permettre au comité de réaliser l'ensemble de ses mandats?	☒ Oui ☐ Non	
Est-ce que le suivi de la mise en œuvre du plan de lutte a été fait à chacune des rencontres du comité?	☒ Oui ☐ Non	

ÉVALUATION DES NEUF ÉLÉMENTS DU PLAN DE LUTTE :

1. Analyse de la situation

Commentaires
<p>Pistes de réflexion :</p> <ul style="list-style-type: none"> Les questions posées dans l'outil de monitoring (Forms) utilisé à mi-année (janvier) n'a pas permis de bien évaluer les enjeux réels : nous avons constaté que les élèves confondent le vocabulaire utilisé entre conflits, violence physique et verbale et intimidation. Un travail de précision du vocabulaire et une vérification de leur compréhension ont été faits avant de passer le Questionnaire sur la sécurité, la violence et le bien-être dans les écoles (QSVE-BE) en fin d'année. Les données d'Évio ne nous permettent pas d'établir un portrait fiable de la situation à l'école. Le manque de ressources humaines (TES et psychoéducation) a fait en sorte que toutes les données n'ont pas été consignées.

- Nous n'avons eu aucune situation de cyberintimidation à gérer cette année.
- Le départ de la cohorte 24-25 a grandement amélioré la situation en modifiant la dynamique entre les élèves particulièrement au 3^e cycle.
- L'outil de monitoring à la mi-année a été retravaillé et sera à nouveau utilisé l'an prochain. Une attention particulière sera déployée afin de s'assurer que tous ont un vocabulaire commun.
- Le Questionnaire sur la sécurité, la violence et le bien-être dans les écoles (QSVE-BE) sera également utilisé en fin d'année pour l'ensemble des élèves.
- Le portrait demeure globalement représentatif, et une amélioration notable des interactions verbales est constatée par l'ensemble du personnel.
- Afin d'actualiser le portrait et de mieux documenter le sentiment de sécurité et de bien-être des élèves, nous allons continuer à planifier la passation du QSVE-BE annuellement.

Pour l'année en cours, indiquer les priorités de l'école inscrites au plan de lutte et spécifier leur niveau d'atteinte

Formulation de la priorité au plan de lutte		Niveau d'atteinte de la priorité Cochez la case correspondante	Explication quant au niveau d'atteinte (Pourquoi?)	Reconduction de la priorité Cochez la case correspondante	Si OUI, quels ajustements seront nécessaires à apporter aux moyens prévus pour cette priorité?
No. 1	Diminuer les insultes entre les élèves sur la cour d'école d'ici juin 2026	☐ Atteinte ☒ Partiellement atteinte ☐ Non atteinte	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation systématique de la technique d'intervention ARASS par tous les surveillants (Fait et à poursuivre.) - Uniformiser nos interventions lorsqu'une insulte est constatée ou divulguée (Fait et à poursuivre.) - Revoir la disposition des jeux et le plan de surveillance sur la cour d'école (Fait : impact immensément positif) - Impliquer un comité d'élèves de 5^e et 6^e année dans la recherche de solutions pour contrer la 	☒ Oui ☐ Non	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser les jeux collaboratifs sur la cour d'école : Nous avons investi un montant considérable dans l'achat de jeux collaboratifs, mais ceux-ci ne sont pas pour la cour d'école. Nous considérons par contre que l'utilisation de ces jeux en classe aura un impact positif à long terme sur la cour d'école) Nous devons travailler davantage : l'enseignement explicite du « savoir perdre » et du « savoir être un bon gagnant » à travers l'exploration de divers jeux de société et l'utilisation d'albums jeunesse.



			<p>violence (Aucun comité n'a été créé par manque de temps.)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Enseignement explicite du « savoir perdre » et du « savoir être un bon gagnant » à travers l'exploration de divers jeux de société et l'utilisation d'albums jeunesse (Fait et à poursuivre.) 		<ul style="list-style-type: none"> - Impliquer un comité d'élèves de 5^e et 6^e année dans la recherche de solutions pour contrer la violence : Les élèves ont été davantage consultés en grand groupe. Leurs idées ne sont pas différentes des nôtres. Nous souhaitons plutôt les impliquer dans l'organisation des cours et les règles de jeux sur la cour d'école.
No. 2	Augmenter la capacité des élèves à exprimer efficacement comment ils se sentent lors d'un conflit	☐ Atteinte ☒ Partiellement atteinte ☐ Non atteinte	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la communication positive, avoir un vocabulaire commun (personnel scolaire) (Fait et à poursuivre.) - Avoir des postes de médiateurs-élèves seulement (dossard particulier) chez nos jeunes de 5^e et 6^e année (Fait et à poursuivre.) - Dès le début d'année, faire vivre aux élèves des activités qui leur permettent de se découvrir, d'apprendre à se connaître (Fait et à poursuivre.) - Utiliser des techniques d'impact pour expliquer les conséquences de nos actions (Fait partiellement.) - Valoriser les bons coups et les valeurs de l'école, dont le sens des responsabilités et la bienveillance (Fait et à poursuivre.) - Favoriser des projets interclasses du même niveau (ex. régulier/accueil) pour favoriser les liens entre les élèves (Fait et à poursuivre.) 	☒ Oui ☐ Non	<ul style="list-style-type: none"> - Dès le début d'année, faire vivre aux élèves des activités qui leur permettent de se découvrir, d'apprendre à se connaître : Une nouvelle activité a été créée pour le début d'année 26-27 - Utiliser des techniques d'impact pour expliquer les conséquences de nos actions : Une recherche de diverses techniques d'impact est à poursuivre.

2. Mesures de prévention

Commentaires

Pistes de réflexion :

- La majorité des mesures de prévention inscrites au plan de lutte ont été mises en œuvre.
- L'enseignement des comportements attendus a été fait, mais les élèves ont de la difficulté à atteindre les comportements attendus. Certains comportements sont aussi difficiles à récompenser. Ex. : Respecte les règles et zones de jeux sur la cour.
- L'absence d'une psychoéducatrice et TES a nui à la mise en place de certaines mesures de prévention. Ex. : Fluppy à la maternelle.
- Encore par manque de ressources humaines et de temps, les rassemblements avec la direction ont plutôt eu lieu aux deux mois plutôt qu'à chaque mois.
- Moozoom n'a pas été utilisé de façon optimale par plusieurs membres du personnel. Nous avons donc pris la décision de ne plus investir le coût annuel de 4000\$ pour son utilisation. Nous devons prendre la décision si nous allons utiliser Vers le Pacifique qui coûte moins cher, Hors-Piste qui est gratuit ou simplement utiliser nos propres ressources et expertises.
- La mise en place d'une surveillance active lors des moments de transitions – particulièrement à la fin des récréations – n'est pas optimale. Nous devons prendre la décision à savoir si nous maintenons les entrées libres ou si nous revenons à la prise de rangs.
- La présentation d'une pièce de théâtre sur la prévention de l'intimidation a eu lieu, mais son impact fut minimal.
- L'intervention sur-le-champ (ARASS), en tout temps, par tout le personnel a été mise en place.
- L'organisation de jeux structurés lors des récréations et de la pause du diner a été mise en place.
- La réalisation d'activités en prévention de la cyberintimidation avec l'agent sociocommunautaire du SPVM a eu lieu.

Les mesures de préventions sont : ☒ à maintenir tel quel ☐ à modifier*

*Modifications à apporter:

- La présentation d'une pièce de théâtre sur la prévention de l'intimidation ne sera pas reconduite.

1. Collaboration des parents

Commentaires

Pistes de réflexion :

Toutes les mesures inscrites au plan de lutte ont été appliquées.

- L'école a communiqué promptement avec les parents des élèves des élèves impliqués
- L'école a sécurisé les parents de l'élève victime en illustrant les mesures prises pour assurer la sécurité de leur enfant
- L'école a informé les parents de l'élève instigateur des mesures de soutien et d'encadrement qui seront mises en place
- L'école a impliqué les parents concernés par la situation dans les démarches entreprises par l'école afin de mettre fin à la situation
- L'école a clarifié le rôle et les responsabilités de chacun dans la gestion de la situation
- L'école a prévu un accompagnement pour les parents, s'il y a lieu (ex. : agent de liaison, intervenant communautaire)
- L'école a fourni des interprètes aux familles allophones pour favoriser la communication avec le personnel.
- L'école a fait connaître les projets, les réalisations des élèves et les activités à venir.
- L'école a déposé des capsules vidéo sur différents sujets en lien avec la violence et l'intimidation sur le site web de l'école. (Voir les contenus du SPVM : [Cliquez ICI](#)).

Les mesures de collaboration des parents sont : ☒ à maintenir tel quel ☐ à modifier*

*Modifications à apporter:

- *L'école n'a pas sollicité les parents pour collaborer à la prévention de l'intimidation et la violence à l'école*

2. Modalités pour effectuer un signalement ou pour formuler une plainte

Commentaires
<p>Piste de réflexion :</p> <p>Toutes les modalités et les stratégies de diffusion inscrites au plan de lutte ont été déployées. Les modalités prévues ont été suffisantes et efficaces.</p> <p>Parents :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'école a diffusé le nom et des coordonnées des deux membres de la direction, le courriel envoyé à la direction étant le moyen privilégié • L'école a remis à tous les parents un aimant à mettre sur le frigo contenant l'adresse courriel de l'école • L'école a transmis l'Infohebdomadaire aux parents via le SharePoint et Padlet • L'école a tenu le site web actualisé <p>Élèves :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'école a transmis l'information aux élèves afin qu'ils sachent qu'ils peuvent s'adresser à n'importe quel adulte en qui ils ont confiance.

Les modalités pour effectuer un signalement ou pour formuler une plainte sont : ☒ à maintenir tel quel ☐ à modifier*

*Modifications à apporter:
<ul style="list-style-type: none"> • L'école se questionne sur la pertinence d'utiliser le module de déclaration associé à ÉVIO afin de rendre le processus de déclaration plus confidentiel pour les élèves.

5. Mesures visant à assurer la confidentialité

Commentaires
Piste de réflexion : Toutes les mesures pour assurer la confidentialité lors de la déclaration d'événements ont été appliquées et sont jugées suffisantes. <ul style="list-style-type: none">• L'école a assuré la confidentialité de tous les signalements reçus concernant un acte d'intimidation ou de violence.• Toutes les démarches entreprises ont été faites avec discrétion et n'ont pas été discutées devant des personnes qui ne sont pas concernées par la situation signalée.

Les mesures visant à assurer la confidentialité sont : ☒ à maintenir tel quel ☐ à modifier*

*Modifications à apporter:

6. Actions à entreprendre à la suite d'un acte d'intimidation ou de violence

Commentaires
Pistes de réflexion : Dans l'ensemble, les mesures d'intervention ont rapidement été appliquées auprès des élèves victimes et instigateurs. <ul style="list-style-type: none">• Toutefois, les interventions auprès des témoins n'ont pas toujours été systématiques, ce qui représente un élément à renforcer.• Tous les événements le nécessitant n'ont pas été consignés dans ÉVIO par manque de personnel et de temps. Les actions à entreprendre à la suite d'un acte d'intimidation ou de violence sont à maintenir tel quel.

7. Mesures de soutien ou d'encadrement offertes à l'élève victime, auteur ou témoin

Commentaires
<p>Pistes de réflexion :</p> <p>Dans l'ensemble, les mesures de soutien ont rapidement été appliquées auprès des élèves victimes et instigateurs.</p> <ul style="list-style-type: none">• Toutefois, l'application des mesures de soutien et d'encadrement auprès des témoins est à renforcer. <p>Les mesures de soutien ou d'encadrement offertes à l'élève victime, auteur ou témoin sont à maintenir tel quel.</p>

8. Sanctions disciplinaires applicables

Commentaires
<p>Pistes de réflexion :</p> <p>Dans la majorité des situations, les sanctions disciplinaires ont fait l'objet d'une analyse préalable prenant en compte la gravité, la fréquence et l'intensité des comportements observés.</p> <ul style="list-style-type: none">• Toutefois, chez certains élèves – principalement au 1^{er} cycle – l'école manque de moyens en ce qui a trait à la fréquence des comportements inappropriés.• Le manque de personnel (psychoéducatrice et TES) a limité la diminution et l'élimination des comportements inappropriés. <p>Les sanctions disciplinaires applicables sont à maintenir tel quel.</p>

9. Suivi des signalements et des plaintes

Commentaires

Pistes de réflexion :

Toutes les situations ont bénéficié d'un suivi **auprès des élèves** et une vérification a été faite pour s'assurer que la situation a pris fin.

Toutefois, le suivi de satisfaction n'a pas été effectué de façon systématique **auprès des parents** pour l'ensemble des situations, principalement en raison d'un manque de personnel et de contraintes de temps.

Le suivi des signalements et des plaintes est à maintenir tel quel.